Image not found or type unknown

Le garage xxxxxxxxx n'a pas remplacer la pièce que j'ai pourtant payée

Par **Dilyah**, le **02/03/2019** à **22:14**

Bonjour,

J'ai fait réparer ma voiture il y a peu de temps à xxxxxxxx. On devait me changer la courroie de distribution et la pompe à eau. J'ai remarqué il y a pas longtemps que mon voyant moteur s'allumait, je suis donc retourné à xxxxxxxxx pour faire un devis encore et apparemment c'était un problème de catalyseur, devis estimé à 840 € mais il n'était pas sûr. Je suis donc allé chez xxxxxxxxx auto pour avoir un deuxième avis et ce n'était pas du tout ça mais juste un problème de pot d'échappement, devis estimé à 135 €. Je parle donc avec le monsieur du premier devis que j'ai eu chez xxxxxxxxx et l'informe que ma courroie et ma pompe à eau viennent d'être changées par eux, je lui demande s'il peut jetter un coup d'œil, il m'a donc anoncé que la courroie de distribution n'a pas été changée, qu'elle est en très mauvaise état alors que je l'ai payée mais, heureusement, je n'ai pas encore fini de payer mes échéance. Que faire ? Je voudrais dans l'idéal retourner pour qu'il me la répare comme cela devrai être.

Merci.

Par **Tisuisse**, le **03/03/2019** à **07:27**

Bonjour,

Sauf si vos échéances sont à régler directement au garagiste, vous ne pouvez pas cesser vos versements; la société de prêt se retournerait contre vous, vos problèmes avec le garagiste ne la concerne pas.

Votre garagiste a une obligation de résultat. Vous avez payé pour faure changer la courroie de distribution, il doit vous la changer. C'est là-dessus qu'il vous faut insister.

Par **P.M.**, le **03/03/2019** à **08:56**

Bonjour,

Si vous avez une garantie protection juridique avec un de vos contrats d'assurance qui couvre

ce genre de litige, je vous conseillerais de la saisir...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés